GARDENET PAYSAGE

Désherbant automne-hiver
Produit liquide
3,5 l/ha

DÉSHERBAGE DES PÉPINIÈRES ET DES PLANTATIONS DES ARBRES, ARBUSTES D'ORNEMENT, DES CONIFÈRES ET FEUILLUS DE FORÊT

SITE INTERNET : www.dow-ev.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

GARDENET PAYSAGE

COMPOSITION - FORMULATION

GARDENET* PAYSAGE est une suspension concentrée associant 134 g/l d'oxyfluorfène(1) et 357 g/l de propyzamide(1) homologué (AMM N° 9900138) pour le désherbage des pépinières et des plantations des arbres et arbustes d'ornement, des conifères et feuillus de forêts.

Dose d'homologation et préconisée : 3,5 litres / ha.

MODE D'ACTION

L'oxyfluorfène forme un film à la surface du sol et détruit par contact les plantules lors de leur levée, il a également une action de contact permettant de détruire les très jeunes plantules. La propyzamide, quant à elle, a essentiellement une action racinaire bloquant la croissance des racines et conférant une action préventive et curative. L'association des deux matières actives complémentaires assure une bonne persistance d'action.

EFFICACITÉ

GARDENET PAYSAGE est efficace à la fois sur dicotylédones et graminées.

Dicotylédones sensibles :
amarante, anthémis, arroche, capselle, cardamine, ceraiste, chénopode, coquelicot, euphorbe, fumeterre, galinsoga, lamier, lampsane, mauve, mercuriale, morelle noire, mouron, moutarde, myosotis, petite oseille, pourpier, ravenelle, renoncule des champs, renouées annuelles, réseda, spergule, véroniques.

Graminées sensibles :
agrostis, avoine à chapelet, agropyron, dactyle, digitaire, fétuque, panic, pâturin annuel, ray grass, sétaire, vulpin. Pas d'action sur cynodon.

SÉLECTIVITÉ SÉLECTIVITÉ

GARDENET PAYSAGE est sélectif d'un très grand nombre de végétaux.

Arbres :
marronnier, ailante, albizia, aulne, arbousier, bouleau, charme, châtaignier, catalpa, arbre de judée, noisetier, eucalyptus, hêtre, frêne, lagerstroemia, liriodendron, magnolia, pommier à fleurs, paulownia, phoenix, platane, érable, peuplier, prunus sp, chêne, robinier, saule, sureau, sophora sorbier, tamaris, tilleul, orme, rhus typhina.

Arbustes :
abelia, aucuba, berberis, buddleia, buis, caryoptéris, céanothe, chaenomeles, choisya, cournouiller, cotinus, cotoneasters, cytise, deutzia, eleagnus, escallonia, forsythia, genêt, groseiller à fleurs, hibiscus, hippophae, hypericum, houx, kerria, laurier rose, laurier cerise, laurier sp, lavande, lilas, lonicera, mahonia, mimosa, nitida, pittosporum, potentille, pyracantha, romarin, seringa, symphorine, troëne, viburnum sp, weigelia.

Conifères :
abies, araucaria, cedrus, chamaecyparis, cryptomeria, cupressocyparis, cupressus, ginko, juniperus, mélèze, metasequoia, piceas, pinus, pseudotsuga, sequoia, taxodium, taxus, thuya, thuyopsis.

Plantes de terre de bruyères :
camélia, magnolia, rhododendrons.

Plantes grimpantes :
bignone, glycine, jasmin, lierres, vignes vierges.

Feuillus de forêt :
charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, merisier, noyer, orme, peuplier.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES D'EMPLOI

Mode d'emploi :

Verser directement **GARDENET PAYSAGE** dans la cuve partiellement remplie, puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à la pulvérisation. Pulvériser en plein sur un sol bien rappuyé.

GARDENET PAYSAGE doit être appliqué sur des plantes en repos végétatif (de fin octobre à fin février selon les régions). Un traitement effectué sur sol humide et suivi d'une pluie, améliore l'efficacité.

Précautions d'emploi :

- Ne pas traiter les boutures.
- Ne pas traiter sous abris (sous tunnels ou sous serres).
- Ne pas réimplanter une culture immédiatement après un traitement.
- Ne pas traiter par temps venteux (risque pour les gazons, et cultures voisines non ciblées).
- Respecter les doses et périodes d'applications.
- Classement Xn-Nocif. Dangereux, respecter les précaurions d'emploi.

* Marque Dow AgroSciences
(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT